

L'enseignement en question(s)

Reculer le choix entre général et technique

PS et CDH veulent étendre le tronc commun jusqu'à la 3^e secondaire. Sur papier, ça tient. Dans les faits, bien moins.

Aujourd'hui, en vertu du décret-missions de 1996, la scolarité devrait former un « tronc commun » de la maternelle jusqu'à la fin de la 2^e secondaire. Et ce n'est qu'ensuite, à partir de la 3^e, que les élèves s'éparpillent et choisissent entre le général ou le qualifiant (technique/professionnel).

Le décret missions n'est pas respecté. Dans les faits, le 1^{er} degré du secondaire (les 1^{re} et 2^e secondaires) propose une formation générale. Et, en fin de 2^e, on « sort » l'élève qui peine dans le général pour le diriger vers le qualifiant – c'est le mécanisme classique de la relégation.

La majorité juge d'abord que choisir son destin en fin de 2^e, c'est tôt. On repousserait donc d'un an le choix entre les trois filières. Aussi, le tronc commun

perdrait sa coloration « générale » pour devenir plus... « polytechniques ». Ainsi, et singulièrement aux trois premières années du secondaire, on sensibiliserait l'élève aux métiers de la main, à la technologie, à l'art, etc., de façon à ce qu'il choisisse sa filière de façon positive, en meilleure connaissance de cause.

La majorité PS-CDH n'invente rien. L'extension du tronc commun est réclamée par bien des acteurs et certains (comme la CGSP) suggèrent qu'il couvre les quatre premières années du secondaire. Ils observent, et non sans raison, que l'école est plus efficace dans les pays où le choix des filières est le plus tardif – explication : l'élève en difficulté, ne pouvant plus être évacué, est davantage soutenu.

Ceci posé, étendre le tronc

commun n'ira pas tout seul.

Cela impliquera d'abord de réduire les formations qualifiantes de 4 à 3 ans. Et outre l'impact sur leur qualité, ceci devrait aussi toucher l'emploi (formations plus courtes = moins de profs). En amont, dans ce fameux tronc commun de 3 ans au lieu de 2, il faudra organiser ces formations donnant à l'entame du secondaire son caractère « polytechniques ». Ceci suppose de remanier les grilles, de revoir les programmes et, en finale, de disposer de l'encadrement nécessaire.

Une réforme, dès lors... impossible ? Peut-être pas, si le politique se donne le temps. Oui, clairement, si on espère boucler le projet en une législature, comme tente de nous le faire croire l'accord de majorité. ■

PIERRE BOUILLON

L'ancien directeur « Irréaliste »

« On baissera le niveau dans le général car on y maintiendra des élèves qui n'en veulent pas » LAURENT HENQUET

ENTRETIEN

Professeur pendant 20 ans, directeur d'une école secondaire pendant 13 ans (à l'Institut

Saint-Louis à Namur), Laurent Henquet est député wallon et député de la Communauté française depuis l'été dernier.

Elu MR, il siègera à la commission enseignement du Parlement de la Communauté fran-

çaise.

D'abord, quel regard global jetez-vous sur le chapitre scolaire de l'accord de majorité ?

C'est beaucoup de bla-bla, j'en ai peur. Et il y a beaucoup de contradictions dans ce que Joëlle

Milquet annonce. On peut mettre sur table les plus belles mesures ; si on n'a pas d'argent, ça n'a pas beaucoup de sens. On risque de déchanter. Mais bon : laissons-lui le bénéfice du doute...

Que pensez-vous du projet d'étendre le tronc commun à la 3^e secondaire ?

C'est une erreur. On voit déjà que les enfants qui terminent leur CEB de fin de primaire avec un résultat entre 50 et 60 %, à leur premier bulletin de secondaire, un mois et demi après la rentrée, se retrouvent avec entre 40 et 50 % en maths, français, langues. Cela nous fait des classes trop hétérogènes. Les pro-

fesseurs sont obligés d'en tenir compte et ralentissent le rythme des cours. J'étais professeur en 1993, quand Elio Di Rupo, alors ministre de l'Education, a décidé de faire passer tous les élèves de 1^{er} en 2^e secondaire. On avait donc en 2^e des élèves qui auraient dû rester en 1^{er}. Et forcément, dans ce cas, les professeurs doivent ralentir le rythme, sinon les élèves décrochent. Si des enfants décrochent, ils s'ennuient, ennuiant très vite les autres et cela force l'école à prendre des sanctions, jusqu'à l'exclusion. Et le gâchis est alors double : à l'échec scolaire s'ajoute l'exclusion scolaire.

Déjà aujourd'hui, les professeurs de 1^{er} et 2^e secondaire se plaignent

d'un public trop hétérogène.

Les pédagogues disent que ce n'est pas mauvais, une classe hétérogène - ça aide les faibles et tirerait même tout le monde par le haut...

Oui, quand l'écart entre les élèves n'est pas trop important. Quand il est important, les faibles décrochent et les forts s'ennuient.

Revenons-en à l'idée de la majorité : on parle donc d'étendre le premier degré à la 3^e secondaire.

On aggravera les problèmes que je viens de décrire, en termes de matières et de discipline. Aujourd'hui, déjà, en fin de 2^e secondaire, pas mal d'élèves qui vont dans le qualifiant, en technique de transition, artistique, etc. Bêtement : si on les retient dans le tronc commun, ce sont autant d'élèves qui ne seront plus dans le qualifiant et beaucoup d'enseignants seront donc mis en dispo-

nibilité. Voilà déjà une conséquence pratique. Autre chose : en 2^e secondaire, des élèves signalent que le programme du général ne les intéresse plus - ils disent : 5 h de maths/semaine, 5 h de français, etc., ça ne m'intéresse plus. On les obligera donc à poursuivre cela en 3^e secondaire ? Trois : ces élèves devront attendre la 4^e secondaire avant de pouvoir rejoindre le qualifiant - dont la formation passera donc de 4 à 3 ans. Parlez-en aux professeurs du qualifiant : ils trouvent ça ab-

surde ! C'est un an en moins ! Les formations techniques et professionnelles seront trop courtes,

pour former un électricien ou un boulanger. Conclusion : on baissera le niveau dans le général parce qu'on y maintiendra des élèves qui n'en veulent pas ; et on baissera le niveau dans le qualifiant !

La réforme suppose que l'on dispensera, au début du secondaire, une formation plus « polytechniques », avec des éveils aux métiers, à l'art, etc. Une école secondaire générale, comme celle que vous avez dirigée par exemple, est équipée pour cela ?

Non ! On n'a pas les profs pour ça. Et mon école n'a pas les locaux pour ça non plus. Alors, bien sûr, on pourrait imaginer des collaborations avec les écoles qualifiantes voisines. Mais on fait quoi, dans la province du Luxembourg par exemple, où les écoles sont parfois distantes de 15, 20 ou 30 km ? Et même à Namur : on perdra du temps à se déplacer. Et le temps est si précieux. Quand j'étais élèves du secondaire, on avait 36 heures d'école par semaine. On est à 32 aujourd'hui. Sur la totalité de la scolarité, c'est une année de perdue, par rapport à il y a 20 ans !...

Résumez d'un mot le projet...

Irréaliste. ■

**Propos recueillis par
PIERRE BOUILLON**

le syndicaliste « Impraticable »

« Commençons par respecter le décret-missions de 1996. Après, on verra. » » EUGÈNE ERNST

ENTRETIEN

Eugène Ernst préside la CSC-enseignement.

Que pensez-vous de l'idée de retarder à la fin de la 3^e secondaire le choix entre général, technique et professionnel ?

Difficilement praticable. Aujourd'hui, le tronc commun doit aller du début de l'obligatoire jusqu'à la fin de la 2^e secondaire. C'est ce que dit le décret-missions, voté en 1996 et toujours pas respecté. Le choix entre général, technique et professionnel devrait s'opérer en fin de 2^e secondaire. Or, aujourd'hui, les deux premières années

dispensent du général et, en fin de 2^e secondaire, l'élève qui s'oriente vers le qualifiant, doit souvent quitter son école, ce qui accentue la relégation. Commençons par respecter le décret. Après, on verra. Et faisons en sorte que l'enfant, en fin de 2^e secondaire, choisisse en connaissance de cause avec une formation qui l'aura éveillé aux métiers, à l'art, etc.

Le projet suppose de réduire la formation technique/professionnelle à 3 ans. Réaliste ?

Non. Et on ne voudrait pas que cela entraîne l'organisation d'une 7^e secondaire. Des secteurs professionnels disent en effet que si l'on retarde d'un an le choix

entre général, technique et professionnel, il faudrait alors organiser une année supplémentaire.

En proposant cette mesure, la majorité n'anticipe-t-elle pas le Pacte d'excellence, à négocier

avec les acteurs scolaires et devant repenser l'école ?

Oui ! Des acteurs prônent un tronc commun jusqu'à 16 ans, d'autres jusqu'à 15 et d'autres, comme la CSC ou le CDH, jusqu'à 14. Le politique fait un choix avant le débat.

Résumons-nous : le projet vous semble réaliste ?

**Propos recueillis par
P.Bn**